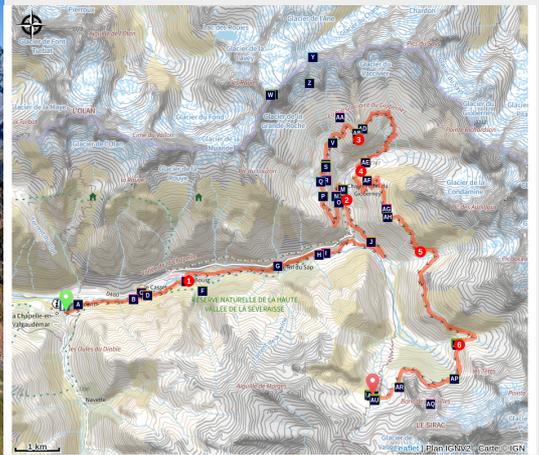


De la Chapelle-en-Valgaudemar au refuge de Vallonpierre (Trail)

Valgaudemar - La Chapelle-en-Valgaudemar



Col de Vallonpierre (© Thierry Maillet - Parc national des Écrins)



Entre villages, lacs d'altitudes et cols, cette étape très complète vous plonge dans l'ambiance montagnarde dès les premières foulées.

Cette première étape commence en douceur par une plongée dans l'histoire avec la traversée de petits hameaux. Puis, vient la première ascension vers l'« Himalaya Français », le Haut Valgaudemar et ses vues impressionnantes sur les sommets et glaciers des Écrins. Vers Vallonpierre, votre regard sera absorbé par le Sirac tandis que vos pieds vous feront traverser des plateaux, des torrents, longer des lacs d'altitude et grimper toujours plus haut. Belle mise en jambe !

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 6 h 45

Longueur : 34,9 km

Dénivelé positif : 2671 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Lac et glacier, Point de vue

Itinéraire

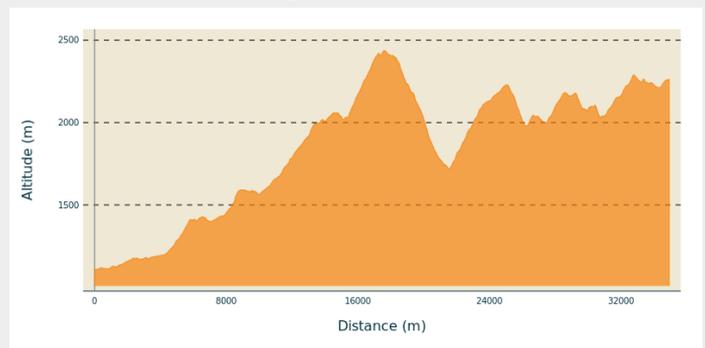
Départ : La Chapelle-en-Valgaudemar

Arrivée : Refuge de Vallonpierre

Balisage :  GR  GRP  PR

Communes : 1. La Chapelle-en-Valgaudemar

Profil altimétrique

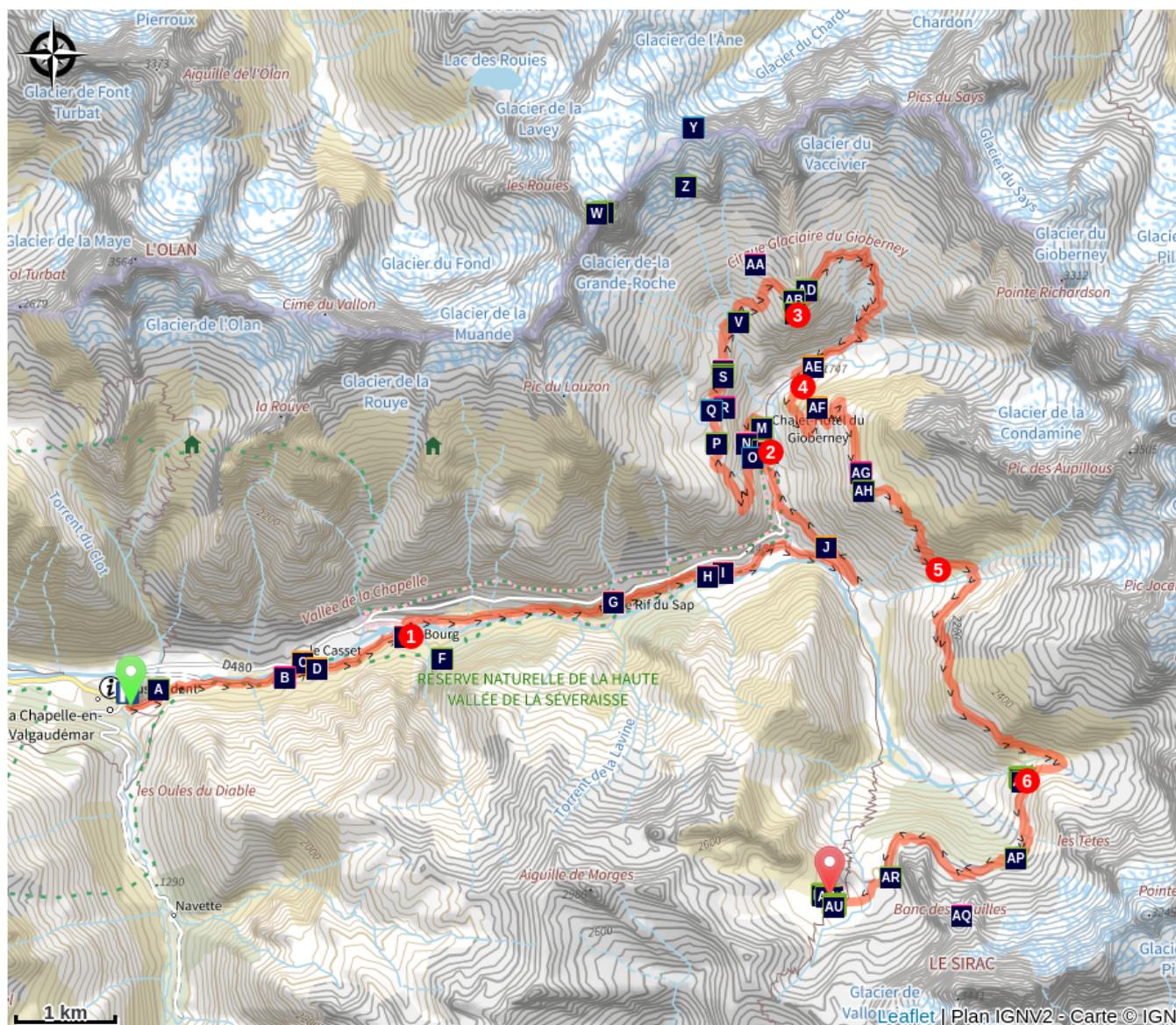


Altitude min 1109 m Altitude max 2437 m

Au départ du village de la Chapelle, emprunter le GR54 qui remonte la vallée vers Le Clot et longe la Séveraisse en sa rive gauche.

1. En bas du hameau du Bourg, prendre le pont qui permet de passer en rive droite du cours d'eau pour monter vers le hameau du Rif du Sap. Descendre légèrement vers le refuge du Clot Xavier Blanc. Passer une nouvelle passerelle, longer les ruines du Clot. À l'intersection quitter le GR54 pour le sentier du Ministre. Passer successivement les parkings du Crépon et de Gioberney.
2. Du parking de Gioberney, monter jusqu'à atteindre un croisement. Prendre le sentier qui s'élève en direction du « lac du Lauzon ». Celui-ci monte en lacets en traversant une petite forêt de mélèzes et en enjambant le torrent du Voile de la Mariée. Une fois arrivé au plateau, passer le lac et poursuivre l'itinéraire par une petite montée, puis une descente qui mène à un nouveau croisement. Grimper par les lacets au refuge du Pigeonnier.
3. Depuis le refuge du Pigeonnier, prendre le sentier qui bascule vers le Vaccivier et évolue en balcon au dessus du vallon du Gioberney. Poursuivre en suivant les indications « Refuge de Gioberney ».
4. Arrivé à la cabane de Gioberney, passer le torrent par la passerelle. Tourner à gauche, direction « Tirière ». Suivre le sentier balisé pour déboucher sur le « plateau de Tirière » et gagner, par un chemin presque plat, les ruines de la cabane de Tirière.
5. Au croisement prendre le sentier en direction de la cabane du Pis. Passer le torrent du Pis Baumette et monter en direction du refuge de Chabournéou.
6. Derrière le refuge du Chabournéou se trouve le point de départ du sentier qui mène au refuge de Vallonpierre. Un très court passage escarpé, où la prudence est de mise, mène sur le plateau « Le Pré » où se trouve le refuge et au lac de Vallonpierre.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|--|
|  Prairies de fauche (AA) |  Cascades et points de vue sur la vallée (AB) |
|  Un parcours plein d'histoire (AC) |  Toponymie du Valgaudemar (AD) |
|  Habitat traditionnel (AE) |  Aigle royal (AF) |
|  Toune (AG) |  Via clause (AH) |
|  Refuge du Clot Xavier Blanc (AI) |  Le sentier du ministre (AJ) |
|  Sérotine de Nilsson (AK) |  Chalet-hôtel de Gioberney (AL) |
|  Les milieux (AM) |  Poli glaciaire (AN) |
|  Cascade du « Voile de la Mariée » (AO) |  Bouquetin des Alpes (AP) |
|  Lac du lauzon (AQ) |  Regard sur le Lauzon (AR) |
|  Violette des marais (AS) |  Laîche en ampoules (AT) |
|  Tourbière de transition (AU) |  Grenouille rousse (AV) |
|  La saxifrage musquée (AW) |  La saxifrage à feuilles opposées (AX) |

-  Les glaciers (AY)
-  Les sommets (BA)
-  Aeschne des joncs (BC)
-  Vivre au rythme des brebis (BE)
-  Paysages et sommets (BG)
-  La petite astrance (BI)
-  Le lis martagon (BK)
-  La rhubarbe des moines (BM)
-  Le bouleau verruqueux (BO)
-  Le Sirac (BQ)
-  La soldanelle des Alpes (BS)
-  Le trèfle alpin (BU)
-  Le refuge de Vallonpierre (BW)
-  La drave douteuse (BY)
-  La véronique des Alpes (CA)
-  La sagine glabre (CC)
-  La benoîte rampante (AZ)
-  L'edelweiss (BB)
-  Bouquetin des Alpes (BD)
-  La mine de Chauvetane (BF)
-  Oiseaux d'altitude (BH)
-  La valériane triséquée (BJ)
-  L'épilobe en épi (BL)
-  Le rhododendron ferrugineux (BN)
-  Le chamois (BP)
-  Le saule glauque et soyeux (BR)
-  Le nard raide (BT)
-  Le lotier des Alpes (BV)
-  La primevère hirsute (BX)
-  La féтуque de Haller (BZ)
-  La renoncule des Pyrénées (CB)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠ Recommandations

S'il vous reste des jambes, au refuge de Vallonpierre, il est possible de faire l'aller-retour jusqu'au col de Vallonpierre (+4,5 km et 380 m+).

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Le Rompeau

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valgaudemar

Ancien Asile Saint-Paul, 05800 La
Chapelle-en-Valgaudemar

valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 55 25 19

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



✿ Prairies de fauche (AA)

Les prairies de fauche entourent le village de La Chapelle. Malheureusement, ces prairies naturelles, riches en fleurs et en insectes, sont de plus en plus souvent remplacées par des prairies temporaires, c'est-à-dire semées certaines années. L'arrosage de ces prairies se fait encore grâce aux canaux, toujours bien entretenus par leurs utilisateurs et avec l'aide du Parc national. Vous découvrirez la prise d'eau du canal de la Grande Levée, non loin du sentier lorsque celui-ci se rapproche de la Sèveraisse. Ces canaux ont un grand intérêt pour le maintien d'une flore de zones humides, comme la dorine et la gagée jaune, toutes deux protégées.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



🏔️ Cascades et points de vue sur la vallée (AB)

Tout au long du parcours, vous découvrirez les cascades de Combefroide et du Casset, situées sur le versant adret de la vallée. L'itinéraire offre également une jolie vue sur l'est et l'ouest de la vallée de la Sèveraisse, au niveau du hameau du Casset. Depuis le hameau du Rif du Sap, en aval, un beau profil en auge de la vallée témoigne du creusement par les glaciers du quaternaire.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



🍊 Un parcours plein d'histoire (AC)

Le pont du Casset est le dernier pont ancien à ne pas avoir été emporté par les crues de la Sèveraisse. En rive droite de ce magnifique ouvrage dit « romain », le hameau du Casset doit son nom à la grande casse qui le cerne. Ce village, ainsi que celui du Bourg, fut recouvert partiellement par un éboulement. En ce qui concerne le Rif du Sap, c'est une avalanche qui emporta les maisons du haut du hameau en 1944. Quant au hameau du Clot, inondé en 1928, il fut abandonné totalement en 1934 lorsqu'un incendie détruisit la quasi totalité des habitations.

Crédit photo : Jean-Claude Catelan (collection)



🕒 Toponymie du Valgaudemar (AD)

Valgaudemar ! Ce nom sonore aux syllabes de bronze résonne dans nos oreilles. D'aucuns ont pu prétendre que cela évoquait la vallée de Marie ; Gaude Maria : « réjouis-toi Marie ». Mieux vaut penser que cela se rapporte à Gaudemar, nom qui fut porté entre autres par le dernier roi des Burgondes (524), peuplade germanique qui a envahi ces régions en 406... Dans les textes, on lit Vallis Gaudemarii dès 1284. La part de la poésie, des légendes et de l'imagination faussent bien souvent la recherche de l'origine des noms...

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



🏠 Habitat traditionnel (AE)

Quelques vieilles demeures typiques du Valgaudemar sont à remarquer dans les hameaux du Casset, du Bourg et du Rif du Sap. Quelques toits de chaume, tounes (entrée voûtée des habitations), dallages de pierre, ... sont de beaux exemples d'architecture qui mériteraient d'être conservés. Moins chère et demandant moins d'entretien, la tôle a progressivement remplacé le chaume sur les toitures.

Crédit photo : Stephan D'houwte - PNE



🦅 Aigle royal (AF)

Entre La Chapelle et Le Clot, il n'est pas rare d'observer l'aigle royal en vol au niveau des pentes ensoleillées. Ce majestueux rapace au plumage sombre avec, pour certains individus, de belles cocardes blanches sous les ailes, côtoie le circaète Jean-le-Blanc en été, plus petit et très clair, ainsi que le vautour fauve, plus grand mais à la queue courte et souvent en groupe. Rien de surprenant à cela car les pentes d'adrets offrent à ces oiseaux des ascendances thermiques qui leur permettent de voler haut et loin.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE



Toune (AG)

Spécificité architecturale du Champsaur-Valgaudemar, la toune est ce porche voûté en berceau situé sur la façade principale de l'habitation. Elle abrite l'entrée du logis et de l'écurie et permet parfois de stocker des matériaux au sec, tel le bois. La toune était très souvent enduite de blanc afin de réfléchir la chaleur du soleil. Les habitants s'y installaient afin d'effectuer de petits travaux de broderie, de reprisage, etc.

Crédit photo : Yves Baret - PNE



Via clause (AH)

A certains endroits du parcours, vous cheminerez entre deux murets de pierre. Ces « via clause » ont été construites pour empêcher les bêtes domestiques montant en alpage de piétiner et manger l'herbe des prairies qui leur est réservée pour l'hiver. La plus remarquable de ces « via clause » se situe à la sortie de l'ancien hameau du Clot. Elle a été restaurée par le Parc national des Ecrins.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



Refuge du Clot Xavier Blanc (AI)

Curieuse idée que ce refuge construit sous la route montant au Gioberney, à "seulement" 1397 m d'altitude ! C'est qu'il était là il y a plus d'un siècle, bien avant que la route fut construite ! En effet, ce bâtiment simple et robuste appartenait à la *Valgodemar Mining Company* qui exploitait ce secteur au sous-sol riche en cuivre et en plomb argentifère. Quand l'exploitation prit fin, le CAF racheta l'édifice et lui donna le nom de Xavier Blanc en reconnaissance d'un des membres fondateurs du CAF, sénateur des Hautes-Alpes.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



Le sentier du ministre (AJ)

Drôle de nom pour un sentier... Deux explications nous sont parvenues. La première serait tout simplement qu'un ministre aurait inauguré ou, tout du moins, parcouru ce sentier. La seconde, plus probable, relate que l'on appelait les ânes des ministres. En effet, ces animaux précieux pour les paysans de l'époque étaient choyés et traités comme tels. Ce sentier presque plat leur étant particulièrement bien adapté, il semble logique qu'on lui ait donné ce nom.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE

Sérotine de Nilsson (AK)

La sérotine de Nilsson est un chauve-souris boréale, relictte glaciaire dans l'arc alpin. Adaptée au froid, elle résiste à des températures proches de -7°C sur de courtes périodes. La sérotine de Nilsson est une espèce discrète qui vit dans les forêts boréales parsemées de zones humides. Elle chasse parfois près des éclairages publics, un des seuls endroits où il est plus aisé de l'observer. La capture de femelles sur ce site permet de croire à la présence d'une colonie au Gioberney. Il s'agirait de la première colonie de reproduction connue en France.



Chalet-hôtel de Gioberney (AL)

La construction du chalet-hôtel de Gioberney a commencé durant la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de chantier de jeunesse. Elle a permis à quelques jeunes de la vallée d'échapper au Service du travail obligatoire (STO). Les pierres du bâtiment ont été prises sur place, taillées et appareillées au mortier de ciment. A l'époque, la route du Gioberney n'existait pas encore, elle ne verra le jour qu'en 1963. Il fallait donc monter à pied ou se faire aider par une mule afin d'accéder au refuge. La fréquentation n'a guère été importante jusqu'à la réalisation de la route.

Crédit photo : PNE - Bodin Stéphane



Les milieux (AM)

De 1600 m à 2450 m d'altitude, cet itinéraire est une invitation à voyager à travers différents milieux. Des myrtiliers et rhododendrons au minéral des éboulis, des vertes pâtures au mélézin, ce voyage sera rythmé par la traversée de différents milieux à la faune et à la flore spécifiques.

Crédit photo : Stéphane D'houwt - PNE

Poli glaciaire (AN)

Le poli glaciaire une surface rocheuse qui a subit l'érosion d'un glacier. Sur ce site, il est composé de gneiss, roche dure et massive résultant d'une cristallisation de quartz, feldspath et de micas partiellement fondus. Des stries permettent de visualiser le sens de déplacement des débris de roches enchâssés dans la glace. Dans les parties fracturées, des fragments de roche ont été arrachés par la glace. Ce phénomène se nomme "débitage sous-glaciaire".



Cascade du « Voile de la Mariée » (AO)

Le torrent du Lauzon franchit l'épaule glacière et tombe en cascades successives dans l'auge glacière du Gioberney à travers les parois plus raides des Bancs de la Pisse. La cascade inférieure s'étale en voile de mariée. Le torrent du Lauzon conflue quelques centaines de mètres plus loin avec le torrent du Gioberney. Cette célébrité acceptera docilement de se faire photographier. Elle vous offrira son plus beau panache, ses plus belles volutes pour un souvenir mémorable.

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



Bouquetin des Alpes (AP)

Le bouquetin a été réintroduit dans la vallée de Champoléon dans le Champsaur entre 1994 et 1995. Depuis 1999, les bouquetins sont venus coloniser les pentes du Gioberney et sont en train de progresser lentement vers le bas de la vallée. Certains ont été observés au dessus du rif du Sap, à l'Olan et également au niveau du lac du Lauzon. Des 30 individus initialement relâchés, il existe maintenant une population d'environ 300 individus.

Crédit photo : PNE - Chevalier Robert



Lac du lauzon (AQ)

Le lac du Lauzon est un lac de surcreusement glaciaire. Pendant le maximum glaciaire du Würm, il y a 10 000 ans, l'ancien glacier a creusé une cuvette dans les gneiss migmatisés fracturés par une faille nord-sud. Il est nommé lac "de pelouse" car il est soumis à des conditions climatiques clémentes avec 4 à 5 mois de dégel. Dans ces eaux, une végétation aquatique, très présente, traduit une grande productivité biologique.

Crédit photo : PNE - Meeus Guido



Regard sur le Lauzon (AR)

Le site du Lauzon, proche et accessible, offre une occasion facile de vivre la montagne. Au lever ou au coucher du soleil, profitez de la vue sur le cirque du Gioberney et du reflet du Sirac dans le lac. C'est à l'aurore ou au crépuscule que le site prend toute sa force avec d'heureuses rencontres-surprises avec la faune (à condition de savoir être patient et surtout discret).

Crédit photo : PNE - Saulay Pascal



Violette des marais (AS)

La violette des marais pousse, comme son nom l'indique, dans les milieux humides et plus particulièrement dans les tourbières. Au printemps, cette petite violette de 5 à 15 cm de haut fleurit en cinq pétales violet-gris. Comme tous les végétaux des milieux humides, sa principale menace est celle qui pèse sur la réduction ou la disparition de ce type de milieux.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



Laîche en ampoules (AT)

La laîche en ampoules, de son nom latin *Carex rostrata* est une plante vivace, c'est-à-dire que sa période de végétation dure plusieurs années. Espèce typique des tourbières, elle vit également aux bords des étangs. L'épi (20 à 80 cm de haut) est composé de plusieurs épillets, mâles (en bas) et femelle (en haut). Sa floraison se situe entre les mois de mai et juillet.

Crédit photo : PNE - Dentant Cédric



Tourbière de transition (AU)

La tourbière est un milieu très particulier qui, par définition produit de la tourbe. Celle sur ce site est dite de "transition", c'est-à-dire qu'elle est au stade intermédiaire dans le processus de la tourbière. Cette zone humide acide se présente sous l'aspect d'un tapis spongieux de sphaignes, végétaux gorgés d'eau proches des mousses. En raison des conditions locales difficiles, peu d'insectes les colonisent, et seules les espèces très spécialisées s'y adaptent : tout petits moustiques et autres diptères.

Crédit photo : PNE - Warluzelle Olivier



Grenouille rousse (AV)

Tantôt dans l'eau, tantôt en dehors, c'est l'amphibien des cimes. Avec le triton alpestre, elle occupe la moindre flaque d'eau jusqu'à des altitudes impressionnantes (2800 m). En léthargie pendant plus de 8 mois à cause des rudesses de l'hiver, elle reste un symbole de l'adaptation à l'altitude. L'hiver, elle s'enseme ou bien se glisse hors de l'eau sous des feuilles, une souche, un rocher... à l'abri du gel. Elle pond jusqu'à 4000 œufs en moyenne car, confrontée à ces conditions climatiques et à la prédation (tritons, poissons...), seuls quelques individus deviendront adultes pour assurer la pérennité de la population. Un véritable exemple d'adaptation à l'altitude !

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon - PNE



La saxifrage musquée (AW)

Saxifraga moschata

Du latin *saxum* (le rocher) et *frangere* (briser), les saxifrages poussent dans les fissures et donnent l'impression de casser le rocher pour y faire leur place. Présente sur les parois et sommets des Écrins, la saxifrage musquée est parsemée de petites glandes la rendant très collante au toucher. Elle possède de discrètes fleurs d'un ton vert jaunâtre et des feuilles légèrement découpées et disposées en rosettes basales, la distinguant de la saxifrage fausse-mousse (*S. bryoides*) dont les feuilles font penser... à de la mousse !

Crédit photo : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



❁ La saxifrage à feuilles opposées (AX)

Saxifraga oppositifolia

Cette saxifrage dispose de fleurs d'un rose somptueux qui tranche avec le terne des rochers. Ses petites feuilles triangulaires d'un vert sombre poussent de façon opposée le long de la tige, d'où son nom. Cette espèce a été observée jusqu'à 4070 m dans la face sud de la Barre des Écrins et jusqu'à 4504 m au Dom des Mischabel (Suisse) : elle détient le record d'altitude dans les Alpes !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



❁ Les glaciers (AY)

Le cirque glaciaire du Gioberney propose un panorama à 180° sur les magnifiques glaciers des Rouies, de la Condamine au pied des Bans... Aujourd'hui en recul, il nous reste les polis glaciaires (*dalles lissées par l'action érosive des monstres de glace*) comme témoignage de leur présence passée.

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



❁ La benoîte rampante (AZ)

Geum reptans

Cette plante à grandes fleurs jaunes se reconnaît aisément par ses longs stolons rougeâtres porteurs de bourgeons capables de s'enraciner en lui permettant ainsi de se propager. Ses fruits, regroupés en une sorte de chignon, s'individualisent à maturité pour être transportés par le vent et continuer la colonisation du milieu. Fixant les éboulis instables en y accumulant de l'humus, cette benoîte est ainsi une pionnière qui prépare le terrain pour l'implantation d'autres végétaux.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



▲ Les sommets (BA)

Au fond du Valgaudemar, cette boucle permet de prendre la pleine mesure de cet « Himalaya des Alpes ». Ce cirque du Gioberney est coiffé de superbes sommets dépassant allègrement les 3000 m d'altitude. D'ouest en est, Les Rouies et ses 3589 m, le Pic du Says (3420 m), le Mont Gioberney (3352 m), la Pointe Richardson (3312 m), les célèbres Bans (3505 m) et les Aupillous à 3458 m. Avec trois cirques glaciaires qui ne faisaient qu'un et ces hauts sommets, on touche ici le domaine de l'alpinisme.

Crédit photo : Bernard Guidoni - PNE



✿ L'edelweiss (BB)

Leontopodium nivale

Est-il vraiment nécessaire de présenter cette star des Alpes ? La légende raconte qu'après avoir guidé les Rois mages auprès de l'Enfant Dieu et afin de ne pas faire espérer la venue d'un nouveau Messie, l'étoile préféra quitter la voûte du ciel et se divisa en une pluie d'étoiles filantes au-dessus des Alpes. Ainsi naquirent les "étoiles des glaciers", véritables petits astres de velours blanc.

Crédit photo : Thierry Maillet - Parc national des Ecrins



🦋 Aesche des joncs (BC)

Aux abords de la petite mare du refuge du Pigeonnier, vous pourrez avoir la surprise de voir chasser cette grande libellule, l'Aesche des joncs. L'une des seules à s'exercer à de telles altitudes. L'essentiel de sa vie se fait au stade larvaire subaquatique. Plusieurs années sous l'eau seront nécessaires à ce grand prédateur pour finir sa croissance et atteindre sa maturité sexuelle. Dès lors, la sortie du milieu aquatique s'impose pour sa transformation en imago volant (adulte). Ce stade adulte ne dure que quelques semaines avec pour seul objectif, la reproduction. Accouplements en vol et pontes à la surface de l'eau s'enchaînent pour boucler son cycle par... la mort.

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



🐐 Bouquetin des Alpes (BD)

Le bouquetin des Alpes a failli disparaître au 19ème siècle. Il n'a dû sa survie qu'à la protection mise en œuvre en Italie et dans le Parc national de La Vanoise qui hébergeaient la dernière population. Depuis le début du programme de réintroduction de l'espèce initié avec succès en 1989, le seigneur des cimes a retrouvé sa place dans le massif des Ecrins. Le cirque du Gioberney est un lieu de prédilection pour la mise-bas, en début d'été, et propice au calme nécessaire à cette espèce. Peut-être surprendrez-vous la silhouette massive et majestueuse d'un mâle ou un tout jeune cabri faisant une démonstration de ses qualités innées d'alpinistes.

Crédit photo : PNE



Vivre au rythme des brebis (BE)

Malgré ce relief austère, la vallée du Valgaudemar accueille depuis des siècles une activité pastorale intense qui rythme la vie des habitants du printemps aux premières neiges. Ca et là, vous découvrirez donc une cabane de berger sous le regard toujours étonné de ces brebis provenant d'élevages de la vallée. Les troupeaux sont constituées des races « Métisses », « Thônes et Marthod », « Lacaune » et « Mérinos », particulièrement bien adaptées aux exigences de ce relief.

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon - PNE

La mine de Chauvetane (BF)

Au XIXe siècle, le Valgaudemar connut une ruée minière. De nombreuses prospections permirent de découvrir quelques filons qui donnèrent naissance à des exploitations dans le vallon de Navette, au Roux ou encore à la Chauvetane pour le plomb sulfuré et la galène argentifère. Une société minière fut créée en 1861 par des anglais associés à un notaire de Saint-Firmin, la « Valgaudemar Mining Compagny Limited ». Le travail des paysans-mineurs de la vallée sur la paroi abrupte de la Chauvetane consistait d'abord à tailler dans la roche un itinéraire jusqu'au filon d'où était extrait le minerais envoyé en bas dans la Condamine. Là, des femmes le recueillaient pour charger des mules et le descendre à l'actuel refuge du Xavier Blanc, lieu de traitement des roches. L'exploitation n'étant pas rentable, l'aventure prendra définitivement fin en 1923.



Paysages et sommets (BG)

Le panorama évolue tout au long de la traversée du plateau de Tirière. Au début, une vue sur le cirque de Gioberney et les sommets environnants, notamment les Rouies et son glacier, s'offrent aux randonneurs. En progressant, le Sirac s'impose et le regard domine la vallée de Surette avec une vue sur la vallée du Valgaudemar. En face, de l'autre côté du vallon de Surette, le pic de Morge semble être posé au carrefour des vallées telle une vigie.

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



Oiseaux d'altitude (BH)

Le plateau de Tirière est un endroit propice pour observer l'avifaune des milieux ouverts d'altitude. Les chants de l'alouette, du pipit spioncelle ou du rouge queue noir accompagnent cette randonnée. Au détour d'un lacet, vous pourrez observer le timide mais magnifique merle de roche ou un crécerelle en train de faire le "saint esprit", vol stationnaire qui aide à sa reconnaissance. Tirière est également un site de référence pour le suivi de la population de chamois du Parc national des Ecrins.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE



La petite astrance (BI)

Astrantia minor

Cette petite plante se rencontre notamment dans les landes sur sols siliceux. Elle est facilement reconnaissable et particulièrement gracieuse avec ses délicates ombelles blanches et ses feuilles divisées en segments étroits et finement dentés.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins

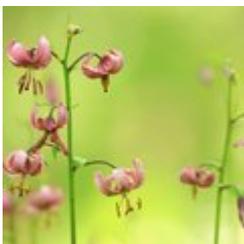


La valériane triséquée (BJ)

Valeriana tripteris

La valériane triséquée tient son nom de la forme particulière de ses feuilles supérieures découpées en trois folioles distinctes. Une grande et deux petites ! Elle pousse à plus de 2500 mètres d'altitude dans les rocailles fraîches et cristallines, solidement ancrée sur un pied très ramifié.

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



Le lis martagon (BK)

Lilium martagon

Avec une dizaine de grandes fleurs rose-violacé ponctuées de pourpre, portées par une longue hampe qui émerge de la strate herbacée, le lis martagon est assurément la star photogénique des pelouses et sous-bois de l'étage montagnard. La cueillette de cette espèce est réglementée dans les Hautes-Alpes. L'arrachage des parties souterraines est interdit de même que le colportage, la mise en vente et l'achat.

Crédit photo : Marc Corail - Parc national des Ecrins



✿ L'épilobe en épi (BL)

Epilobium angustifolium

Il s'agit d'une plante de grande taille pouvant atteindre plus de 1,5m de hauteur et formant de grandes colonies. Elle se reconnaît grâce à ses fleurs roses et allongées et à ses feuilles longues et étroites. L'épilobe en épi est une plante très mellifère... fort visitée par les abeilles !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



✿ La rhubarbe des moines (BM)

Rumex alpinus

Elle se reconnaît à ses grandes feuilles en cœur à leur base qui ressemblent un peu à celle de la rhubarbe cultivée des jardins. Elles sont d'ailleurs de la même famille botanique. Les pétioles (queues) des feuilles sont comestibles et peuvent être utilisés pour la réalisation de compote ou de tartes. Mmmm ! Cette plante est nitrophile, c'est-à-dire qu'elle apprécie les milieux riches en azote comme les reposoirs à bestiaux.

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



✿ Le rhododendron ferrugineux (BN)

Rhododendron ferrugineum

Pendant la période de floraison, il est facile d'identifier cet arbrisseau grâce à ses bouquets roses très parfumés. On le reconnaît également grâce à la face inférieure de ses feuilles : de couleur rouille ! D'où son nom "ferrugineux"...

Crédit photo : Marion Digier - Parc national des Ecrins



✿ Le bouleau verruqueux (BO)

Betula pendula

Cet arbre se reconnaît grâce à son écorce blanche, à ses branches dressées puis retombantes et à ses feuilles nettement triangulaires et doublement dentées. Au printemps, sa sève peut être récoltée pour en faire une boisson riche en oligo-éléments à utiliser en cure naturelle à la sortie de l'hiver.

Crédit photo : Delenatte Blandine - Parc national des Ecrins



Le chamois (BP)

Animal emblématique des Alpes, le chamois est en montagne partout chez lui, en forêt comme dans les rochers. Porteur de cornes noires et crochues, ce proche cousin des antilopes est doté d'un odorat et d'une ouïe particulièrement développés, qui rendent son approche difficile. Cependant, à proximité du refuge de Chabournéou et dans la traversée vers celui de Vallonpierre, il vous sera assez aisé de vous régaler des cabrioles des cabris sur les névés encore présents. Le saviez-vous ? Alors qu'un marcheur s'élève de 400 m en 1 heure, le chamois est capable de remonter 1000 m en 10 minutes. Cette capacité physique lui est très utile pour fuir le danger.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Le Sirac (BQ)

Au sud du massif des Écrins, le Sirac est le dernier grand sommet avec ses 3441 m. Il est là-bas, tout au fond, dressé fièrement au bout de cette vallée de la Séveraisse pour vous offrir son plus beau profil : sa face nord haute de 1500 mètres. Régulièrement, au cours de cette randonnée, vos yeux se lèveront enchantés pour saluer ce Seigneur et sa couronne. Vous passerez à ses pieds et serez surplombés par ses glaciers suspendus. Magique !

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Le saule glauque et soyeux (BR)

A l'étage subalpin, passé la limite supérieure des forêts, on ne rencontre plus que des arbustes comme le saule glauque et soyeux. Il est observable sur le versant nord du Sirac, dans la traversée entre Chabournéou et Vallonpierre. Son vert laiteux se repère de loin. En vous approchant, vous découvrirez sa caractéristique : une pilosité soyeuse qu'il affiche sur les deux faces de ses feuilles. L'un des objectifs de cette spécificité pourrait être d'emmagasiner un maximum d'humidité et d'éviter la dessiccation. Localement très dense, il ne faut pas oublier que cette espèce n'est pas si courante...

Crédit photo : Bernard Nicolle - PNE



✿ La soldanelle des Alpes (BS)

Soldanella alpina

Contrairement aux apparences, la soldanelle est une cousine des primevères. Elle talonne de près le front de neige qui fuit les assauts du soleil printanier. Ses feuilles coriaces et lisses, toutes situées à la base, trahissent sa présence lorsque son unique hampe florale succombe aux chaleurs de l'été.

Crédit photo : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



✿ Le nard raide (BT)

Nardus stricta

Peu apprécié des brebis, cette herbe raide forme des peuplements denses sur des sols plutôt acides. Les feuilles sont coriaces et plus ou moins piquantes. Les épis sont unilatéraux et foncés lorsqu'ils sont jeunes. Plus vieux, ils ressemblent à une arête de poisson !

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



✿ Le trèfle alpin (BU)

Trifolium alpinum

Le trèfle alpin se reconnaît grâce à ses folioles longues et étroites ce qui lui vaut l'appellation de « pied de poule » par les bergers ! Ses fleurs sont roses. Il s'agit d'une des meilleures plantes fourragères des alpages. Ses racines sont très développées et mesurent jusqu'à un mètre de long (quand les fleurs ne font que quelques centimètres). De quoi se nourrir efficacement !

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



✿ Le lotier des Alpes (BV)

Lotus corniculatus subsp. *alpinus*

Un lotier se reconnaît à ses feuilles à trois folioles (ou segments) et ses feuilles jaunes. Il est de la même famille que le trèfle ou les haricots. Les pétales du bas forment comme un petit nez retroussé, souvent noirâtre à son extrémité.

Crédit photo : Cédric Dentant - Parc national des Ecrins



Le refuge de Vallonpierre (BW)

Un petit lac, une belle prairie d'alpage, le Sirac bienveillant... Tel est le décor magique qui inspira, en 1942, la construction d'un refuge situé à 2270 m. Mais, victime de son succès, il fut décidé en 2000 d'en construire un second, plus grand. Proposant 37 places au lieu de 22, ce nouveau bâtiment est le premier refuge contemporain à avoir été construit, non avec des matériaux importés, mais avec les pierres extraites du site. Il tire sa simplicité et ses pignons en "pas de moineau" du "petit refuge" qui fut gardé comme hébergement pour un aide gardien.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



La primevère hirsute (BX)

Primula hirsuta

Le rose éclatant de ses corolles à gorge blanche éclaire au printemps les parois cristallines des Écrins. Les feuilles sont recouvertes sur les deux faces de poils glanduleux, stratégie qui lui permet de réduire les pertes d'eau. La primevère oreille-d'ours est jaune et préfère quant à elle, les parois calcaires. La plupart des primevères ont des origines asiatiques. Au gré des glaciations, elles se sont déplacées d'est en ouest pour peupler les Alpes d'aujourd'hui !

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins

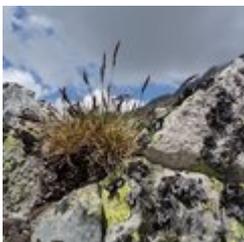


La drave douteuse (BY)

Draba dubia

Cette plante est une des plus petites représentantes, en altitude, de la famille des brassicacées. C'est à cette dernière qu'appartiennent choux, radis, moutarde et autre colza. Ses membres se caractérisent tous par des fleurs à quatre pétales, disposés en croix. Ceux de la drave douteuse sont blancs. Ses feuilles sont constellées de petits poils étoilés.

Crédit photo : Cédric Dentant - Parc national des Écrins



La fétuque de Haller (BZ)

Festuca halleri

C'est une petite herbe de pelouses d'altitude. On la rencontre aussi sur les escarpements rocheux de haute montagne. Elle est attachée au substrat siliceux. De ses épillets épais et étalés dépassent de petites pointes filiformes nommées arêtes qui distinguent les fétuques des pâturins.

Crédit photo : Cédric Dentant - Parc national des Écrins



✿ La véronique des Alpes (CA)

Veronica alpina

Les fleurs bleues de la véronique des Alpes sont réunies en une grappe dense au sommet d'une tige qui porte généralement quatre paires de petites feuilles ovales. C'est une plante caractéristique des pelouses alpines, moraines et éboulis longuement enneigés.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



✿ La renoncule des Pyrénées (CB)

Ranunculus kuepferi

À peine la neige disparue, les pelouses voisines du refuge se parent de blancheur. C'est la floraison des renoncules des Pyrénées ! Il s'agit de profiter sans attendre de cet instant car le printemps passé, ne subsisteront que les feuilles allongées dont le vert cendré se fondra dans les herbes environnantes.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins



✿ La sagine glabre (CC)

Sagina glabra

Plante se rencontrant dans les pelouses d'altitude, elle passe souvent inaperçue à cause de sa petite taille et de son port tapissant. Cependant, lors de sa période de floraison en juillet-août, il suffit de regarder le bout de ses chaussures pour voir l'effusion de ces petites fleurs blanches.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins